

Date de révision : 2025/08/12 page: 1/11

Version: 6.0 (30035053/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Citronellol

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit chimique, Produit chimique pour détergents, Produit chimique pour cosmétique et soin oral, substance aromatisante

Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification**Synonyme: citronellol

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Eye Irrit.2AIrritation des yeuxSkin Sens.1sensibilisation de la peau

Aquatic Acute 2 Danger pour le milieu aquatique - aigu

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2025/08/12 page: 2/11 Version: 6.0 (30035053/SDS GEN CA/FR)

Skin Irrit. 2 Irritation de la peau

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

ou du visage.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs ou aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de

travail.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

et au savon.

P333 + P313 En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Dangers non classifiés par ailleurs

Pas de données disponibles.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

3,7-diméthyl-octène-6-ol-1

Date de révision: 2025/08/12 page: 3/11 Version: 6.0 (30035053/SDS GEN CA/FR)

> Numéro CAS: 106-22-9 Teneur (W/W): 80.0 - 100.0%

Synonyme: 3,7-Dimethyl-6-octen-1-ol; Citronellol

2,6-Octadien-1-ol, 3,7-dimethyl-, (E)-

Numéro CAS: 106-24-1 Teneur (W/W): 0.1 - 1.5%

Synonyme: (E)-3,7-Dimethyl-2,6-octadien-1-ol

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin. Repos, air frais.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Retirez les vêtements contaminés. Lavez la peau à l'eau et au savon et rincez abondamment. Secours médical.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: La surexposition peut causer:, Irritation des yeux, irritation cutanée, érythème, dermite de contact allergique, envie de vomir, maux de tête, vomissement, vertige, diarrhée, crampes abdominales

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

Date de révision: 2025/08/12 page: 4/11 Version: 6.0 (30035053/SDS GEN CA/FR)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés: dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

oxydes de carbone, vapeurs nocives

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement

Peut être dangereux pour l'environnement aquatique. Éviter l'écoulement vers les drains et les eaux de surface.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec un matériau absorbant (p.ex. sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Ce produit peut causer des irritations; se laver les mains après chaque manipulation.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais. Protéger de l'air.

Date de révision: 2025/08/12 page: 5/11

Version: 6.0 (30035053/SDS_GEN_CA/FR)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Porter un masque filtrant certifié NIOSH (ou équivalent) si nécessaire. Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.

Protection des mains:

Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques.

Protection des yeux:

Porter un masque protecteur ou des lunettes de protection (contre les agents chimiques) bien ajustées s'il y a risque d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide Etat physique: huileux(se)

Odeur: doux(ce), d'huile essentielle.

Seuil olfactif: non déterminé
Couleur: incolore
Valeur du pH: env. 7
Point de fusion: < -20 °C

Limite inférieure

d'explosivité:

point de solidification: Pas de données disponibles.

Point d'ébullition: 223.8 °C (mesuré(e))

(1,013 hPa)

Point d'éclair: 107 °C (DIN 51758.

coupelle fermée) (dérivé du point d'inflammation)

Inflammabilité: difficilement inflammable

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides. La limite inférieure d'explosivité peut être de 5

à 15°C en-dessous du point éclair. Non pertinent pour la classification et

Limite supérieure Non pertinent pour la clas

d'explosivité: l'étiquetage des liquides.

Auto-inflammation: 240 °C (DIN 51794)

Date de révision: 2025/08/12 page: 6/11 Version: 6.0 (30035053/SDS GEN CA/FR)

Pression de vapeur: 0.086 hPa (mesuré(e))

(20 °C)

dynamique

Densité: 0.8549 g/cm3 (pycnomètre)

(20 °C) 0.83 g/cm³ (55 °C)

Densité relative: 0.8549 (pycnomètre)

(20°C)

Densité de vapeur > 1 (calculé(e))

relative: (20 °C)

Plus lourd que l'air.

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow): (25 °C) (Directive 92/69/CEE, A.8)

Indice de réfraction: 1.454 - 1.462 (20 °C)

Température d'auto- Du fait de sa structure, le produit

inflammation: n'est pas classé comme spontanément inflammable.

Décomposition Pas de décomposition lors d'un stockage ou d'une mise en

thermique: oeuvre appropriés.

Viscosité dynamique: 11.1 mPa.s (OECD 114)

(20 °C)

5.33 mPa.s (OECD 114)

(40 °C)

Viscosité, cinématique: 13 mm2/s (OECD 114)

(20 °C)

6.34 mm2/s (OECD 114)

(40 °C) 307 mg/l

(25 °C) Poids moléculaire: 156.27 g/mol

Vitesse d'évaporation: La valeur peut être approximée à

partir de la constante de la loi d'Henry

ou de la pression de vapeur.

Caractéristiques des particules

Pas de données applicables disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Solubilité dans l'eau:

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Non corrosif pour le métal.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Date de révision: 2025/08/12 page: 7/11

Version: 6.0 (30035053/SDS_GEN_CA/FR)

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Eviter le contact avec l'air. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Matières incompatibles

acides, bases

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

Pas de décomposition lors d'un stockage ou d'une mise en oeuvre appropriés.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Faiblement toxique après ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: 3,450 mg/kg

Inhalation

Pas de données disponibles.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: lapin

Valeur: 2,650 mg/kg

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation / corrosion

Date de révision: 2025/08/12 page: 8/11 Version: 6.0 (30035053/SDS GEN CA/FR)

Evaluation de l'effet irritant: Irritant par contact avec la peau Irritation en cas de contact avec les veux

Peau

espèce: lapin Résultat: Irritant.

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Oeil

espèce: lapin Résultat: Irritant.

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: Possible sensibilisation de la peau après contact.

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA)

espèce: souris

Résultat: sensibilisant pour la peau Méthode: Ligne directrice 429 de l'OCDE

Danger par Aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Les informations disponibles sur le produit ne fournissent aucune indication de toxicité sur des organes cibles après exposition répétée. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Les résultats de plusieurs tests de mutagenèse avec des microorganismes, des cultures de cellules de mammifères, et des mammifères sont disponibles. L'ensemble des informations disponibles ne donne pas d'indication pour un effet mutagène de la substance. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: N'a pas montré des effets cancérogènes dans des expériences sur l'animal. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Les résultats ont été déterminés dans un Screeningtest (OCDE 421/422). Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène. Les résultats ont été déterminés dans un Screeningtest (OCDE 421/422). Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Date de révision: 2025/08/12 page: 9/11

Version: 6.0 (30035053/SDS_GEN_CA/FR)

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 14.66 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 17.48 mg/l, Daphnia magna (Directive 79/831/CEE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant.

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) 2.4 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant.

Effets chroniques sur poissons

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Evaluation de la toxicité terrestre

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

DIN 38412 partie 27 aquatique

bactérie/CE10 (30 min): 580 mg/l

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination

80 - 90 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OECD 301F; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-D) (aérobie, boue activée, ménagère)

Evaluation de la stabilité dans l'eau

Date de révision: 2025/08/12 page: 10/11 Version: 6.0 (30035053/SDS GEN CA/FR)

La substance est facilement biodégradable, par conséquent, l'hydrolyse n'est pas jugée pertinente.

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse)

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration: (calculé(e))

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Elimination des emballages:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

Date de révision: 2025/08/12 page: 11/11 Version: 6.0 (30035053/SDS GEN CA/FR)

produit chimique DSL, CA

Inscrits sur la liste DSL et/ou conformes à d'autres réglementations.

NFPA Code de danger:

Santé: 2 Feu: 1 Réactivité: 0 Spécial:

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/08/12

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

Date / mise à jour le: 2025/08/12 Version: 6.0
Date / Version précédente: 2023/01/25 Version précédente: 5.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ